

Conseil municipal du 9 juin 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 9 juin 2023 à 20h30 à la Mairie d'Albas

Présents : Mmes, Monette Destampes, Marie France Quebriac, Yolande Reilhé, Jolande Van de Laar, Jacqueline Wegner

Mrs Jean Pierre Alaux, Marc Decoudin, Denis Bouchud, Adrien Garrit, Didier Guyot, Christophe Delarge, Louis Jean Hallé

Alicia Mathis donne pouvoir à Adrien Garrit

Absent : Daniel Roudière

Monette Destampes est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023

M.le maire propose d'approuver le PV du Conseil Municipal de la séance précédente préalablement adressé aux membres du Conseil Municipal. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Organisation et modalités des Elections Sénatoriales

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans au suffrage universel indirect par un collège d'électeurs appelés « grands électeurs »

Mr le Maire, Jean Pierre Alaux, indique les modalités de cette élection qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2023. Nous devons désigner trois délégués municipaux qui composent une partie du collège électoral et trois suppléants :

Quatre membres du conseil se portent candidats : Jean Pierre Alaux ; Monette Destampes ; Marc Decoudin et Adrien Garrit.

L'élection est alors organisée à bulletin secret.

Résultat du vote : Jean-Pierre Alaux : 13 voix ;

Monette Destampes : 12 voix

Marc Decoudin : 9 voix

Adiren Garrit : 5 voix

Jean-Pierre Alaux, Monette Destampes et Marc Decoudin sont élus comme délégués municipaux.

Ensuite est procédée à l'élection des suppléants :

Candidatures : Jacqueline Wegner, Louis Jean Hallé et Adrien Garrit

A l'issue de ce vote, les 3 candidats obtiennent chacun 13 voix.

Les 3 candidats sont élus comme suppléants :

Jacqueline Wegner, suppléante de Jean Pierre Alaux

Adrien Garrit, suppléant de Monette Destampes

Louis Jean Hallé, suppléant de Marc Decoudin

Mr le Maire, Jean Pierre Alaux, est obligé d'apporter illico en préfecture les résultats du vote et invite son 1er adjoint, Marc Decoudin, à diriger les débats.

Prise de compétence facultative « Santé et accès aux soins »

La Communauté de Communes prend la compétence en matière santé pour organiser la médecine et trouver des solutions pour combattre le désert médical dans nos territoires ruraux.

Les différents projets seront situés dans les communes de Sauzet, Prayssac et Puy-L'Evêque

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette prise de compétence par la Communauté des Communes

Autorisation préalable en vue d'une manifestation nautique en août 2023

La Guinguette propose une manifestation nautique (joutes, constructions de radeaux...) sur le Lot entre l'embarcadère Jean-Louis Bouisset et la passerelle pour la seconde quinzaine d'août.

Cette demande n'a pas été au préalable présentée et discutée avec la mairie, ce qui met le Conseil devant le fait accompli. Par ailleurs, toutes les autorisations requises n'ont pas été obtenues.

Ce type de manifestation impose des conditions de sécurité draconiennes et suppose que tous les acteurs sont mis en contribution. Cela suppose donc une grande concertation préalable.

Si l'idée peut être considérée comme pertinente, elle doit, largement en amont, être discutée entre élus, partenaires, et organismes en charge de la sécurité et de la logistique.

M. Decoudin soumet cette proposition au vote.

Elle recueille 6 voix favorables et 6 abstentions.

En conséquence, le Conseil Municipal demande un report de cette activité en 2024.

Questions diverses

Christophe Delarge indique une inauguration par Aquareso de la station d'assainissement de Cénac le 26 juin 2023 à 18h30. L'ensemble des conseillers municipaux et les Cénacois sont invités.

Les travaux de renforcement de la route de Crespiat sont terminés. Christophe Delarge invite les élus à aller voir la fontaine située sous la route nouvellement renforcée.

Yolande Reilhé demande le nettoyage des chicanes de la Rivière Haute. Un désherbage serait nécessaire. Les employés municipaux seront mandatés prochainement sur ces travaux.

Par ailleurs, Mme Reilhé fait état de la situation de M. Alexandre Vallet, 45 ans, célibataire, propriétaire de 4 chiens. Ce dernier souffre, semble-t-il, de problèmes psychologiques et se trouve dans une situation financière précaire.

M. Decoudin propose que M. le Maire alerte les services sociaux sur ce cas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

.